

Accessibilité : 200 manifestants défilent en centre-ville

D.F. 26/02/2015



Deux cents manifestants ont défilé dans le centre-ville pour réclamer le droit à l'accessibilité pour tous, dans les établissements recevant du public.

Hier après-midi, à l'initiative de l'Association des paralysés de France, 200 personnes ont défilé dans les rues du centre-ville pour manifester leur colère. Ils ont demandé aux élus de ne pas ratifier l'ordonnance relative à l'accessibilité du 26 septembre 2014.

Ce texte octroie de nouveaux délais de trois, six ou neuf ans, selon les lieux, pour réaliser les aménagements nécessaires à une accessibilité pour tous.

L'ordonnance tire les conséquences du fait que l'échéance du

1^{er} janvier 2015, fixée dix ans plus tôt, ne pouvait pas être tenue. Pour Fabrice, un des manifestants, « **cette ordonnance signifie un retour en arrière et annule l'esprit de la loi de 2005** ».

Pour preuve, en tête de convoi, figurait un faux cercueil noir sur lequel était écrit « loi du 11 février 2005 » accompagné d'un slogan repris en chœur par tous les manifestants : « **Le changement, c'est maintenant et pas dans dix ans, car le manque d'accessibilité, c'est un handicap en plus.** »

CONTES, MIME ET N SPECTACLE FAMILLE / GRIMM

La Belle au Bois Dormant • L'Enfant d'E



Orchestre Régional
de Basse-Normandie

SAM 28 FÉVRIER / CABOURG
LA SALL'IN / 20h30